

Pour une rue Sainte-Catherine plus vivante, emblématique et promenable

Commentaires sur le projet de réfection de la rue Saint-Catherine Ouest / Octobre 2014

Introduction

Héritage Montréal est une organisation indépendante, fondée en 1975 pour œuvrer par l'éducation et la contribution à des débats et des processus participatifs pour encourager la protection, la mise en valeur et l'enrichissement du patrimoine architectural, urbain et paysager, principalement à Montréal et dans la région métropolitaine.

Dans le cadre de ses activités, Héritage Montréal a élaboré des principes de développement urbain et une définition de patrimoine fondés sur son expérience et sur les références internationales et nationales pertinentes. Ces principes et définitions ont été ratifiés par l'Assemblée générale des membres et se résument ainsi :

- Recevabilité
- Prise en compte du patrimoine et de l'urbanité
 - Patrimoine – bâti/aménagé, paysage, mémoriel, archéologique, naturel
 - Urbanité – échelles, usages, relations entre les lieux, promenabilité
- Exemplarité du processus
- Innovation / créativité
- Pérennité / durabilité +25 (valeur de legs aux prochaines générations)

Par ailleurs, Héritage Montréal s'est intéressée et est intervenue sur plusieurs dossiers de patrimoine et d'aménagement qui touchent le territoire visé par le projet de réfection de la rue Sainte-Catherine Ouest. Parmi ceux-ci figurent :

- Aménagement de l'avenue McGill Collège et sa perspective sur la montagne
- Protection du site historique de la cathédrale anglicane Christ Church
- Mise en valeur du square Phillips et de son patrimoine
- Protection du restaurant Le 9^e du magasin Eaton's
- Maintien d'espaces accessibles aux organismes culturels sur Sainte-Catherine
- Sauvegarde et mise en valeur des salles de cinéma patrimoniales
- Sauvegarde et mise en valeur des lobbys commerciaux patrimoniaux
- Restauration de l'ancien square Dominion (Square Dorchester, Place du Canada)
- Réaménagement du Square Cabot

Les présents commentaires ont été préparés par la permanence d'Héritage Montréal sur la base des principes généraux et des expériences de l'organisation, en consultation avec les membres du Comité Patrimoine et Aménagement (COPA) et du Conseil d'administration de l'organisme.

Commentaire général sur le projet et sur le processus

Héritage Montréal reçoit très favorablement l'intention de l'administration de profiter des urgents et désormais inévitables travaux de réfection des infrastructures publiques sous la rue Sainte-Catherine Ouest, pour accorder à cette artère commerciale emblématique une attention particulière, éviter que le chantier n'en hypothèque la vitalité et le rayonnement et lui apporter des améliorations opportunes pour son avenir.

Ce projet constitue une occasion de concrétiser le concept de « promenabilité » avancé par Héritage Montréal dans le cadre du Sommet de Montréal en 2002, Sommet duquel découle la proposition d'aménager un Quartier des spectacles autour de Place des Arts dont la mise en œuvre fut lancée suite au *Rendez-vous Montréal Métropole culturelle* en 2007. La réfection de la rue Sainte-Catherine offre aussi la possibilité d'illustrer de manière plus concrète l'idée des promenades urbaines formulée par la Ville de Montréal.

Au plan du processus, Héritage Montréal note que la rue Sainte-Catherine ne bénéficie pas d'une vision d'ensemble d'aménagement et de mise en valeur, tant du point de vue de son domaine public et du patrimoine qui la caractérise, que de la trame commerciale et des infrastructures. On observe plutôt un collage de différentes démarches de planification produites pour certains segments de son parcours central, entre les limites de Westmount et le pont Jacques-Cartier. Certaines actions ont été menées par l'arrondissement de Ville-Marie, d'autres par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) à l'occasion de projets immobiliers spécifiques ou de projets de PPU, et celle-ci dans le cadre d'un projet de réfection des infrastructures avec la participation de consultants externes et d'un comité d'accompagnement, auquel Héritage Montréal a accepté l'invitation de participer que lui a faite l'administration de Montréal.

Héritage Montréal recommande que la Ville de Montréal, de concert avec son arrondissement de Ville-Marie et la Ville de Westmount quant au secteur du square Cabot, se donne une vision d'ensemble cohérente pour l'aménagement, la réfection et le développement économique, social et culturel pour la rue Sainte-Catherine dans son parcours central ainsi que ses abords. Il nous semblerait pertinent qu'un tel exercice soit intégré au développement des instruments d'urbanisme à Montréal et bénéficie, en appui aux services respectifs, de l'apport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) quant au processus public et du Conseil du patrimoine de Montréal et du Comité Jacques-Viger quant à son contenu, en tirant partie de la démarche d'élaboration des énoncés d'intérêt patrimonial développée et appliquée par la division du Patrimoine de la Ville de Montréal.

Traiter la rue Sainte-Catherine comme un paysage urbain emblématique

Faute d'une telle vision de référence pour la rue Sainte-Catherine, plusieurs propositions formulées dans le présent exercice consultatif projettent sur cette artère emblématique, des débats sectoriels et fervents que suscite, par exemple, le choix de moyens de transport urbain à l'ère du développement durable. Ces débats sont légitimes mais ne sont pas spécifiques à Sainte-Catherine qui ne se résume pas à sa seule fonction de voie de circulation. Pour Héritage Montréal, Sainte-Catherine est un élément emblématique et essentiel du patrimoine vivant de Montréal qu'il importe de préserver dans son identité dynamique et plurielle et sa diversité complexe.

À la lumière des expériences et des travaux menés notamment sous l'égide de l'UNESCO, il nous apparaît très pertinent de traiter la rue Sainte-Catherine, en particulier sa partie Ouest qui sera l'objet de ces travaux de réfection, comme un paysage urbain vivant, enraciné dans la tradition commerciale et dynamique des centre-ville, dont il faut reconnaître tant l'authentique personnalité que la vulnérabilité pour en assurer l'avenir. Cette approche commande une prise en compte d'un territoire étendu au-delà de la seule emprise publique de la rue Sainte-Catherine pour comprendre les rues et espaces publics qui y sont rattachés ainsi que d'autres espaces comme les vues vers la montagne ou des repères lointains, les espaces privés – magasins, restaurants, foyers et lobbys des édifices à bureaux, ou le réseaux de la ville intérieure et du Montréal souterrain.

Héritage Montréal demande donc que la réfection de la rue Sainte-Catherine Ouest repose sur une approche de paysage urbain vivant qui la reconnaisse comme élément emblématique et composante patrimoniale essentielle de Montréal et de la métropole. Le respect et la mise en valeur de la personnalité authentique de ce paysage urbain et cet ensemble patrimonial vivant doit constituer une des conditions de base pour tout projet d'aménagement élaboré à l'occasion de ces travaux mais aussi pour définir d'autres programmes tout aussi nécessaires que les interventions physiques ou de design; par exemple, les mesures pour assurer la vitalité de la trame commerciale ou soutenir la présence de commerces montréalais.

En tant que Ville UNESCO de design, Montréal pourrait ainsi illustrer dans ce projet la *Recommandation concernant les paysages urbains historiques*, adoptée le 10 novembre 2011 par la Conférence générale de l'UNESCO et donc voici un extrait.

(...) 8. Le paysage urbain historique s'entend du territoire urbain conçu comme la résultante d'une stratification historique de valeurs et d'attributs culturels et naturels, dépassant les notions de « centre historique » ou d'« ensemble historique » pour inclure le contexte urbain plus large ainsi que son environnement géographique.

9. Ce contexte plus large comprend notamment la topographie, la géomorphologie, l'hydrologie et les caractéristiques naturelles du site ; son environnement bâti, tant historique que contemporain ; ses infrastructures de surface et souterraines ; ses espaces verts et ses jardins ; ses plans d'occupation des sols et son organisation de l'espace ; les perceptions et les relations visuelles ; et tous les autres éléments constitutifs de la structure urbaine. Il englobe également les pratiques et valeurs sociales et culturelles, les processus économiques et les dimensions immatérielles du patrimoine en tant que vecteur de diversité et d'identité.

10. Cette définition fournit la base d'une approche globale et intégrée pour l'identification, l'évaluation, la conservation et la gestion des paysages urbains historiques dans le cadre global du développement durable.

11. L'approche centrée sur le paysage urbain historique vise à préserver la qualité de l'environnement humain et à renforcer l'utilisation productive et durable des espaces urbains, tout en reconnaissant leur caractère dynamique et en s'attachant à promouvoir la diversité sociale et fonctionnelle. Elle intègre les objectifs de la conservation du patrimoine urbain à ceux du développement socioéconomique. Elle repose sur une relation équilibrée et durable entre l'environnement urbain et le cadre naturel, entre les besoins des générations présentes et futures et l'héritage du passé.

12. L'approche centrée sur le paysage urbain historique considère la diversité et la créativité culturelles comme des atouts essentiels pour le développement humain, social et économique, et offre des outils pour gérer les transformations physiques et sociales et pour faire en sorte que les interventions contemporaines s'intègrent au patrimoine de façon harmonieuse dans un cadre historique et prennent en compte les contextes régionaux. (...)

Combinée à un objectif d'en améliorer la promenabilité, cette approche de paysage urbain amène à aller au-delà du traitement de Sainte-Catherine comme une simple rue pour la traiter comme un territoire dont la valeur – patrimoniale autant qu'urbanistique et économique, repose sur sa géographie, sur son histoire et sur sa place dans la société, notamment par sa vocation de principale artère commerciale de magasinage de la métropole. Une telle approche repose sur les principes de conservation / revitalisation / mise en valeur qu'on applique au patrimoine vivant d'une ville davantage que sur des propositions de design et de programmation qui devraient en découler. Nous la recommandons pour aller au-delà des polarisations comme celles liées aux options de mobilité ou des seuls choix de forme.

Améliorer la promenabilité de la rue Sainte-Catherine en soutien à sa vitalité

Héritage Montréal demande que le projet de réfection de la rue Sainte-Catherine vise à en améliorer la promenabilité définie comme la capacité de l'espace en question – la rue comme ses espaces connexes, publics et privés, à accueillir agréablement et de manière intéressante, les personnes de tous âges et de toutes conditions qui s'y promèneront, y déambuleront et y flâneront pour profiter de son activité commerciale, pour en apprécier le patrimoine, le paysage et les œuvres d'art ou pour participer aux animations diurnes ou nocturnes, saisonnières ou occasionnelles, y compris les démonstrations festives spontanées.

La promenabilité doit être vue comme qualité du lieu peu importe son aménagement, et non pas comme un concept d'aménagement spécifique comme la piétonnisation complète et permanente que certains promeuvent mais à laquelle Héritage Montréal s'objecte. Héritage Montréal demande le maintien par la rue Sainte-Catherine, de sa capacité d'accueillir des activités et des événements qui amènent sa fermeture car ces événements participent davantage de sa personnalité diversifiée et son caractère festif et civique que ne le ferait une piétonnisation permanente. Cet état nous apparaît davantage associé à la formule des centres commerciaux que de lieux authentiquement urbains comme la rue Sainte-Catherine où l'espace est partagé entre une diversité d'usagers.

Plus spécifiquement, l'amélioration de la promenabilité demande une réflexion sur la géométrie des trottoirs, leur élargissement mesuré dans certaines parties ainsi que le maintien d'une chaîne marquée que nous favorisons plutôt qu'une mise à niveau de la chaussée et du trottoir. L'aménagement de petites haltes / reposoirs extérieures dotées de fontaines pour boire, d'arbres pour l'ombrage et d'indices urbains – inscriptions commémoratives ou poétiques, plaques, art public – participe aussi de cette amélioration. L'élargissement du square Phillips sur les voiries excessives qui le flanquent permettrait d'y relocaliser les boutiques qui occupent en bonne partie sa façade sur Sainte-Catherine; une intervention semblable pourrait être envisagée pour la partie de McGill Collège entre Sainte-Catherine et Cathcart qui présente un fort potentiel d'aménagement d'un espace public.

L'amélioration de la promenabilité dans un contexte montréalais commande aussi de répondre aux conditions hivernales, notamment en ce qui a trait au dégagement des trottoirs et des traverses aux intersections, trop souvent noyées dans des étangs de gadoue («sloche») particulièrement désagréables. À cet égard, Héritage Montréal appuie les propositions avancées pour une utilisation de la géothermie pour le déglacage des trottoirs tout en souhaitant que de telles techniques fassent l'objet de tests rigoureux pour éviter les cafouillages qu'on a pu observer avec d'autres technologies, très prometteuses mais peu éprouvées.

Enfin, l'amélioration de la promenabilité de Sainte-Catherine demande de résoudre les conflits réels ou potentiels entre promeneurs, principalement des piétons, et véhicules parmi lesquels figurent les vélos. Héritage Montréal favorise un partage de l'espace qui établisse une distinction nette entre les espaces réservés aux piétons et ceux réservés aux véhicules (2 ou 3 voies), y compris les vélos qui bénéficient par ailleurs de la présence d'une piste cyclable sur le boulevard De Maisonneuve. La confusion du segment de niveau à l'arrière de Place des Arts sert d'ailleurs une sérieuse mise en garde quant à la cohabitation vélos / promeneurs. Dans l'emprise de circulation véhiculaire, Héritage Montréal considère que l'idée d'une navette distinctive du type Écolobus électrique qu'on trouve à Québec, mérite d'être étudiée quant à sa faisabilité et sa contribution réelle à la vitalité de Sainte-Catherine compte tenu de la présence du métro et des nombreuses fermetures saisonnières.

Mettre le cadre bâti et urbain en valeur

Héritage Montréal croit le projet de réfection de la rue Sainte-Catherine soit l'occasion de mettre en valeur le remarquable ensemble d'architecture commerciale, religieuse ou civique qui l'encadre et souvent se poursuit dans les rues Nord-Sud qui la croisent. Ce projet doit aussi être l'occasion de lancer une action déterminée pour soutenir efficacement une écologie commerciale qui ne soit pas dominée par quelques bannières et coupe tout espoir à de jeunes entreprises commerciales ou activités culturelles.

Au plan du bâti, Héritage Montréal appuie la proposition de mesures – subventions, incitatifs fiscaux, etc. – favorisant la rénovation, voire la restauration des façades patrimoniales de Sainte-Catherine Ouest. Ce programme pourrait aussi comprendre un volet sur la conservation des éléments d'architecture intérieure patrimoniale – les anciens décors commerciaux et foyers d'immeubles à bureaux, et sur l'archéologie commerciale comme ces anciennes enseignes, y compris les enseignes peintes qu'on trouve sur certains murs latéraux ou arrière qui participent au paysage de la rue Sainte-Catherine. Considérant l'importante composante nocturne dans la personnalité de la rue Sainte-Catherine et la qualité du paysage architectural, Héritage Montréal demande aussi que la rue Sainte-Catherine Ouest ainsi que les abords des squares Phillips et Cabot bénéficient d'un plan lumière de grande qualité comme on en a réalisé de remarquables dans le Vieux Montréal et ce, indépendamment des animations lumineuses passagères.

Au plan urbanistique, Héritage Montréal se préoccupe de la banalisation et de la «dé-montréalisation» de l'offre commerciale le long de Sainte-Catherine, en particulier dans son segment Ouest. Un programme devrait être créé pour freiner ce phénomène en tenant compte de l'évolution des pratiques commerciales et amener un mix dynamique et fertile de commerces montréalais et internationaux. Ce programme devrait aussi soutenir l'émergence de jeunes commerces montréalais, actuellement bloquée par les loyers excessifs et la raréfaction de locaux abordables. Pour assurer cette vitalité à long terme et la résilience de la rue Sainte-Catherine Ouest, il serait pertinent de créer une «réserve stratégique d'espaces commerciaux» en tirant parti de la présence de grands propriétaires institutionnels et universitaires comme Concordia. Héritage Montréal avait formulé une telle proposition aux ministres de la Culture pour préserver la fertilité culturelle de Sainte-Catherine par des réserves dans les édifices comme le Belgo.

Enfin, au plan urbanistique, il est essentiel de placer le projet de la rue Sainte-Catherine Ouest dans le cadre élargi d'une bande Est-Ouest du centre-ville, en lien avec les rues et squares voisins, y compris la rue Sherbrooke et ses institutions culturelles et le Montréal souterrain qui pourrait être agrandi à l'occasion des travaux; par exemple, avec un lien vers le square Dorchester et le futur développement du site de l'Hôpital pour enfants après son déménagement au site Glen.